

**Arrêté du 19 avril 2013 portant nomination à une commission régionale d'inscription
et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes
NOR : JUSC1310277A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-2, L. 822-6 ;

Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;

Vu les arrêtés du 26 avril et du 7 octobre 2010 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel d'Aix-en-Provence ;

Vu les arrêtés du 18 avril, du 25 juin et du 26 novembre 2012 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel d'Aix-en-Provence ;

Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes d'Aix-en-Provence – Bastia, en date du 12 février 2013 ;

Vu les propositions du président de la chambre régionale des comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur, en date du 21 février 2013 ;

Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel d'Aix-en-Provence et du procureur général près ladite cour, en date du 5 mars 2013 ;

Vu les propositions du ministre de l'économie, des finances et du commerce extérieur, en date du 2 avril 2013 ;

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel d'Aix-en-Provence :

En qualité de président

M. Guy SCHMITT, président de chambre à ladite cour, titulaire.

Mme Christine AUBRY épouse CAMOIN, présidente de chambre à ladite cour, suppléante.

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Marc LARUE, président de section à la chambre régionale des comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur, titulaire.

M. Christian LLENA, procureur financier à la chambre régionale des comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur, suppléant.

En qualité de professeur des universités spécialisé en matière juridique, économique ou financière

M. Gérard BLANC, professeur à la faculté de droit et des sciences politiques d'Aix-Marseille, titulaire.

M. Gaëtan DI MARINO, professeur à la faculté de droit et des sciences politiques d'Aix-Marseille, suppléant.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

M. Robert SIMON, président de chambre honoraire, titulaire.

M. Didier PORRACHIA, professeur de droit privé, directeur de l'institut de droit des affaires de la Faculté de droit d'Aix-Marseille, titulaire.

M. Guy ROMME, vice-président au tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence, suppléant.

Mme Emilie DEVARS, juge au tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence, suppléante.

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie

Mme Sylvie de GENTILE, directrice du contrôle fiscal Sud Est, titulaire.

Mme Gisèle VAQUE, directrice adjointe du contrôle fiscal Sud Est, suppléante.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

M. Franck FERRERO, commissaire aux comptes, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes d'Aix-en-Provence – Bastia, titulaire.

M. Farouk BOULBAHRI, commissaire aux comptes, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes d'Aix-en-Provence – Bastia, suppléant.

Article 2

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 19 avril 2013.

La garde des sceaux, ministre de la justice, et
par délégation,
La sous-directrice du droit économique,

Aude AB-DER-HALDEN